

Collège Albert Thierry



Tout **membre de la communauté éducative** amené à utiliser les ordinateurs mis à sa disposition au sein du collège (au C.D.I., dans la salle multimédia...) s'engage à respecter les règles suivantes

DROITS

▶ Chaque **utilisateur** dispose d'un **code secret** qui lui permet d'utiliser un ordinateur **il en est donc le seul responsable**

▶ Chaque **utilisateur** peut accéder aux ressources informatiques du collège pour **réaliser des activités pédagogiques ou mener des recherches**

Signature

DEVOIRS

▶ **prendre soin du matériel et respecter les règles de sécurité** : ne pas introduire, modifier, altérer, supprimer ou copier des informations n'appartenant pas à l'utilisateur.

▶ Signaler toute anomalie constatée

▶ ne pas divulguer son mot de passe à d'autres utilisateurs et **ne pas utiliser le code d'un autre utilisateur**. Par conséquent ne pas prendre connaissance, modifier, détruire ou divulguer des informations appartenant à d'autres utilisateurs

▶ ne pas diffuser des informations injurieuses, diffamatoires ou pouvant porter atteinte à la vie privée d'autrui. (art.9 du Code Civil)

▶ ne pas publier des photos et des vidéos sans l'autorisation des personnes représentées, respecter le droit à l'image d'autrui (art. 544 du code Civil)

▶ ne pas consulter des sites ou diffuser des informations faisant l'apologie du racisme, de l'antisémitisme, de la pornographie, de la pédophilie de la xénophobie et de la violence

▶ ne correspondre par le biais de messagerie électronique **que dans le cadre pédagogique.**

▶ Ne pas installer ni télécharger de logiciel sans autorisation des personnes ressources.

Toute action sur le réseau du collège laisse une trace dans les fichiers. Le non respect de cette charte entraînera l'interdiction partielle ou définitive de l'accès au compte, voire des poursuites judiciaires.

